

2011(ARES)597975

GÜNTHER H. OETTINGER
MEMBRE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

01 06. 2011

Bruxelles, le
MR/ch ARES(2011) 574928

Hélène Flautre MEP
Parlement européen
Bât. Altiero Spinelli
08G130
60, rue Wiertz
B-1047 Bruxelles

Participation de l'incinérateur Flamoval à la campagne européenne de l'énergie durable

Madame la Députée, *verre de l'Agence de l'Énergie Durable!*

Faisant suite à notre rencontre l'année dernière et aux échanges de courriers entre la DG ENER, l'EACI et mon cabinet, je vous confirme la suspension immédiate du projet Flamoval à la campagne européenne de l'énergie durable. Par conséquence, les responsables de ce projet ne sont plus autorisés à utiliser son label.

A cette occasion, je souhaite vous remercier d'avoir porté à notre attention le cas Flamoval. Ce projet n'aurait pas du être sélectionné pour la campagne. Votre intervention nous a permis de réaliser les défauts de notre processus d'évaluation des projets et de le corriger.

C'est à cet effet que l'EACI a modifié les critères définissant l'adhésion de nouveaux projets à la campagne. Si le projet Flamoval venait à se représenter, son éligibilité serait alors étudiée au regard de ceux-ci. Le projet Flamoval ne pourrait d'ailleurs pas remplir ces nouvelles conditions d'adhésion qui sont beaucoup plus exigeantes qu'auparavant.

En espérant avoir le plaisir de vous revoir veuillez croire, Madame la Députée, à l'assurance de ma très haute considération.

